

La Minerve
JOURNAL QUOTIDIEN DU MATIN
FONDÉ EN 1839
Imprimé et publié à Montréal, au No 1010,
rue Notre-Dame, coin de la rue
Saint-Gabriel, par
T. BERTHEAUME, Editeur.
Directeur politique..... JOSEPH TASSÉ
Secrétaire de la rédaction. A. MARION
Gérant des annonces..... D. POTRAS

Toutes communications doivent être adressées à
LA MINERVE,
MONTREAL, CANADA.
Téléphone No 324.

CANADA
MONTREAL 25 SEPTEMBRE 1889

COMTE DE RICHELIEU

La convention conservatrice du comté de Richelieu a choisi, pour candidat, M. J. A. Masse, seigneur de Saint-Aimé, ainsi que nous l'avons fait prévoir.

Ce choix a été accepté à l'unanimité, ce qui prouve que nos amis ont compris la nécessité de l'union. Les autres candidats dont il avait été question ont montré beaucoup de dévouement au parti en s'effaçant généreusement.

M. Masse est un des grands propriétaires du comté et est généralement estimé.

Avec une bonne organisation et l'union énergique de toutes les forces conservatrices son élection ne saurait faire de doute.

UN SCANDALE A L'HORIZON

Les journaux de Québec foisonnaient d'articles sur le projet de conversion de la dette de la ville quand est survenue la terrible catastrophe qui a écarté pour le moment toutes les autres préoccupations.

On sait qu'une députation officielle, composée du maire Langlier, de l'échevin Heane, et de M. Lafrance, trésorier, s'est rendue à Londres pour négocier cette affaire, suivie de près par d'autres qui agissaient pour leur compte, notamment M. Tarte. Or, si l'on en croit le rédacteur du *Canadien*, qui est très familier avec la transaction, la députation aurait conclu avec MM. Hanson et Coates le plus mauvais marché imaginable, un marché qui ferait perdre à la ville une somme énorme, comparé à l'offre de M. Armstrong, de Londres.

M. Tarte ne se gêne même pas d'écrire que c'est la transaction la plus inépuisable, la plus irrégulière, la plus désastreuse, que pouvait agréer la députation. Heureusement qu'il aura reçu l'approbation du conseil pour cette affaire, et il y a chance qu'on lui donne la coupe de grâce.

Le maire Langlier étant principalement responsable de cette transaction, les boîtes de M. Tarte l'atteignent directement. Or, ces messieurs ayant toujours été dans les meilleures relations personnelles, il faut que M. Tarte soit dominé par des considérations d'un ordre public élevé pour frapper aussi rudement et aussi indépendamment.

Le trésorier de la ville, M. Lafrance, accompagnait la députation, et c'est sur sa tête qu'étaient principalement les foudres. Il n'est pas même égaré par M. Pacaud de l'*Electeur* qui accompagnait M. Tarte à Londres et qui a sans doute les meilleures raisons possibles pour penser comme lui en la matière.

M. Lafrance ne paraît pas prêt à se laisser égarer sans mot dire. Il s'est fait interroger par l'*Union Libérale* qui, naturellement, ne saurait être du même bord que l'*Electeur*, et il traite de fantaisies les chiffres avancés par M. Tarte pour établir la supériorité de l'offre Armstrong sur le marché Hanson-Coates.

Bien plus, il menace ses contradicteurs de révélation scandaleuse s'ils lui rendent la vie trop amère. Nous reproduisons pour l'édification du public :

MM. les directeurs, de l'*Union Libérale*,
Après un long silence que j'ai parfaitement compris, l'*Electeur* reconnaît ses injures contre moi. J'ai beaucoup de patience ; plus qu'on se le croit généralement, et je suis bien disposé à laisser passer sans bruit la terrible colère des décapités ; mais tout à un terme.

Si cet organe veut absolument un scandale, il le trouvera d'office à souhait. Mais je ne vois pas ce que notre pauvre ville y gagnera.

C. J. LAFRANCE,
Québec, 10 septembre 1889.

Je ne vois pas ce que gagnerait la ville à un scandale à l'endroit de M. Lafrance. Nous sommes bien de cet avis, quoi qu'il vaille mieux que le scandale soit dévoilé afin d'empêcher la répétition des manœuvres véreuses qui sont trop souvent l'accompagnement de ces transactions.

Quant à la réputation de l'édilité de Québec, nous regrettons d'avoir à dire qu'elle est fort avinée depuis que certains procédés retentissants ont mis en lumière les manœuvres honteuses par lesquelles elle rend certains contrats. Le souvenir de l'affaire Beamer n'est malheureusement pas effacé. On n'a pas encore oublié qu'il lui fallait acheter certains débris à tant par pièce, et que les débris comme les encrements — MM. Ernest Pacaud et Charles Langlier en étaient, bien entendu — lui coûtèrent pas moins de \$50,000. Et qui a été tenu en fin de compte ? Le bon public comme toujours. Aussi les tuteurs de l'acquiescent ont-ils été à la peine. Trop de pression.

Ce que M. Lafrance peut bien vouloir dire est assez difficile à soupçonner. Mais après une pareille insinuation vaut mieux qu'il parle et qu'il nous révèle tout ce qu'il sait. Le public a le droit de connaître son secret.

Les nouvelles du comté de Montcalm sont que le tabac y est assez abondant dans les environs pour alarmer ceux qui ne proposent d'en faire que du papier. La précieuse plante a son existence menacée par la grêle, la pluie et la gelée. On croit que le tabac de moyenne qualité se présentera bientôt en vente sur le marché à dix cents la livre.

LE CHEMIN DU TEMISCAMINGUE

La construction du chemin de fer du Temiscamingue fut une entreprise hardie. Nous disons chemin de fer, quoiqu'il ne s'agit pas d'un chemin de fer ordinaire, mais d'un chemin de fer à vapeur, l'application sur une route modeste mais d'un projet des plus étendus de M. Macdonald.

La région que dessert la ligne était, voilà quelques années, absolument inculte ; c'est à peine si l'on trouvait ça et là quelques cabanes de défricheurs ou de travailleurs des chantiers. Le contraste est saisissant quand l'on songe qu'il s'est établi près de 200 familles franco-canadiennes dans la région fertile qui borde le lac Temiscamingue. Ces familles trouvent sur les lieux mêmes un marché d'une grande valeur et qu'elles doivent au vaste commerce de bois qui se fait dans le pays. Ce marché leur sera d'autant plus avantageux cette année que la récolte est abondante.

Le chemin de fer a complété l'œuvre de la navigation à vapeur, et aujourd'hui, l'on peut se rendre dans une seule journée jusqu'à la tête du lac Temiscamingue, en partant le matin de Mattawa, ou jusqu'aux extrémités du vaste lac Kippewa, grâce à l'embranchement que la compagnie vient de construire.

Si la colonisation marche rapidement, nous pouvons en dire autant de l'exploitation des richesses minérales qui sont considérables. La mine d'argent de M. Wright est bien connue, et l'on dit qu'il vient de refuser de la vendre pour plusieurs cent mille dollars. MM. Haycock ont trouvé de l'or, de l'argent et du plomb sur les bords de la rivière Montcalm qui se déverse dans le lac Temiscamingue. Et nous ne sommes encore qu'au début de l'ère nouvelle.

Nous connaissons peu d'entreprises aussi importantes au point de vue du développement de nos ressources. On l'a dit avec raison : Temiscamingue est un point stratégique pour la province, pour le pays, et le négliger serait une faute grave.

C'est ce qu'ont compris le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, qui, sans avoir fait de largesses, ont cependant témoigné leurs sympathies à l'entreprise d'une façon pratique. L'un et l'autre ont droit à nos chaudes félicitations.

C'est ce qu'ont compris aussi des véritables patriotes, des clairvoyants, Sa Grandeur Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa et le Rév. P. Gendreau, évêque de l'Université d'Ottawa, qui ont, pour ainsi dire, prêté au bureau de la colonie du Temiscamingue, et qui, après avoir compris la nécessité d'un chemin de fer pour la mettre en communication avec le monde civilisé, ont reculé devant aucun sacrifice pour réaliser ce qui paraissait irréalisable. De telles œuvres sont le plus grand bienfait qu'un homme puisse laisser à son pays. Rien de plus beau, de plus utile que de fonder une colonie ! dit saint Vauban.

Il est juste d'ajouter que ces apôtres dévoués ont trouvé un auxiliaire précieux, énergique, rompu aux affaires, dans la personne de M. Emmanuel Tassé qui, arrivé aux fonctions de président-administrateur, n'a pas peu contribué au succès considérable qui a déjà couronné leurs efforts communs.

Le jour n'est pas lointain où le chemin du Temiscamingue sera recordé au Pacifique à Mattawa. Ce n'est qu'alors qu'on aura acquis toute l'importance qui lui est réservée. Il dépend de nos gouvernements de hâter ce jour et d'accélérer ainsi le merveilleux progrès que nous venons de constater. Ouvrons nos vastes domaines du Nord, développons-les, jetons-y des populations fortes et laborieuses, c'est le meilleur moyen d'assurer l'avenir du pays.

FAUX ET FOURBE

Le *Standard* veut faire un cadeau à sir John ; ce n'est rien moins que de lui offrir la paternité du gouvernement Greenway.

Voici ce que dit indignement l'*Etendard* (traduit du *Star*) :

SIR JOHN TENU RESPONSABLE
« L'*Etendard* tient sir John responsable de la déroute de M. Greenway, en disant que la langue française et le mépris des écoles séparées.

« Il dit que sir John, en soutenant le monopole du chemin de fer du Pacifique dans le Manitoba, a causé M. Norquay la perte de sa victoire sur M. Greenway et qu'il n'aurait jamais vu de la victoire de M. Norquay.

« Nous n'avons jamais vu de la victoire de M. Norquay, et nous ne voyons pas comment il est possible de dire que sir John est responsable de la déroute de M. Greenway.

« Nous ne voyons pas comment il est possible de dire que sir John est responsable de la déroute de M. Greenway.

« Nous ne voyons pas comment il est possible de dire que sir John est responsable de la déroute de M. Greenway.

« Nous ne voyons pas comment il est possible de dire que sir John est responsable de la déroute de M. Greenway.

« Nous ne voyons pas comment il est possible de dire que sir John est responsable de la déroute de M. Greenway.

« Nous ne voyons pas comment il est possible de dire que sir John est responsable de la déroute de M. Greenway.

« Nous ne voyons pas comment il est possible de dire que sir John est responsable de la déroute de M. Greenway.

« Nous ne voyons pas comment il est possible de dire que sir John est responsable de la déroute de M. Greenway.

« Nous ne voyons pas comment il est possible de dire que sir John est responsable de la déroute de M. Greenway.

« Nous ne voyons pas comment il est possible de dire que sir John est responsable de la déroute de M. Greenway.

« Nous ne voyons pas comment il est possible de dire que sir John est responsable de la déroute de M. Greenway.

« Nous ne voyons pas comment il est possible de dire que sir John est responsable de la déroute de M. Greenway.

« Nous ne voyons pas comment il est possible de dire que sir John est responsable de la déroute de M. Greenway.

« Nous ne voyons pas comment il est possible de dire que sir John est responsable de la déroute de M. Greenway.

« Nous ne voyons pas comment il est possible de dire que sir John est responsable de la déroute de M. Greenway.

« Nous ne voyons pas comment il est possible de dire que sir John est responsable de la déroute de M. Greenway.

« Nous ne voyons pas comment il est possible de dire que sir John est responsable de la déroute de M. Greenway.

« Nous ne voyons pas comment il est possible de dire que sir John est responsable de la déroute de M. Greenway.

« Nous ne voyons pas comment il est possible de dire que sir John est responsable de la déroute de M. Greenway.

« Nous ne voyons pas comment il est possible de dire que sir John est responsable de la déroute de M. Greenway.

« Nous ne voyons pas comment il est possible de dire que sir John est responsable de la déroute de M. Greenway.

« Nous ne voyons pas comment il est possible de dire que sir John est responsable de la déroute de M. Greenway.

« Nous ne voyons pas comment il est possible de dire que sir John est responsable de la déroute de M. Greenway.

« Nous ne voyons pas comment il est possible de dire que sir John est responsable de la déroute de M. Greenway.

« Nous ne voyons pas comment il est possible de dire que sir John est responsable de la déroute de M. Greenway.

qui ont mené Greenway au pouvoir, et nul ne le sait mieux que l'*Etendard* ; ce qui sait aussi, c'est que le gouvernement Greenway est libéral et que c'est lui qui a aboli l'usage officiel de la langue française au Manitoba et qui veut abolir les écoles catholiques.

A TRAVERS LE NORD-OUEST

Le *Journal*, de Regina, a appris de la bouche même de M. Martin que la lutte engagée par lui contre l'élément français et catholique, sera poussée jusqu'au bout. On s'attend à une résistance particulière opiniâtre, sur la question des écoles, dit cette feuille ; mais il n'y aura pas de compromis, pas de quartier. Il faut que le système actuel disparaisse pour faire place à un système d'enseignement national lequel soumis au contrôle d'un chef responsable. Non-seulement M. Martin n'a pas peur, il semble, ajoute le *Journal*, qu'il ne serait pas du tout fâché d'un conflit avec le gouvernement fédéral sur des questions de droit ou de constitution.

Le *Courier*, de Moosomin, n'y va pas, lui, par quatre chemins. Son motto est hardi : « Un seul peuple ! un seul pays ! une seule religion ! Mais à une seule condition ! C'est que tout cela soit protégé ! » An fond, cette feuille, qui dit ardemment ce qu'elle pense, résume les opinions d'un grand nombre de ses amis des écoles séparées. Mais la plupart auraient honte d'exprimer ainsi leur intolérance, leur mesquinerie, leur étroitesse d'esprit, et ils portent des masques pour n'avoir pas à rougir devant les honnêtes gens.

Le *Mail*, de Toronto, demandait l'autre jour pourquoi l'Eglise catholique romaine serait-elle plus favorisée que les autres ? Pourquoi ses écoles seraient-elles maintenues aux dépens du public, et non pas celles des Anglicans, des Presbytériens, des Luthériens ? Il posait ces deux questions en parlant du mouvement qui se produit au sujet de l'enseignement à Manitoba. Nous laisserons à un autre organe protestant le soin de lui répondre.

« Il n'y a rien, dit le *Free Press*, de Winnipeg, dans le principe des écoles séparées qui implique la suprématie de l'Eglise catholique romaine, laquelle n'est favorisée ni dans Manitoba, ni dans l'Ontario au détriment des autres Eglises. Les écoles séparées sont des écoles de l'Etat, et si elles diffèrent dans leurs rapports avec l'Etat, d'autres écoles, c'est la faute de l'Etat lui-même. Les écoles catholiques et protestantes sont également et dans la même mesure, maintenues aux frais du public, et elles sont égales aux yeux de la loi. S'il existe des abus, ce n'est pas au système qu'il faut les attribuer, mais à la négligence ou à l'ignorance du gouvernement. Il est absolument faux de dire que les écoles catholiques sont entretenues aux dépens de l'Etat, d'une autre manière que ne le sont les autres écoles. »

Le surintendant des écoles protestantes a prononcé un discours devant l'association des instituteurs de Manitoba, il y a quelques jours. Il a annoncé sa retraite prochaine et exprimé ses vœux sur la situation nouvelle qui sera bientôt faite de l'enseignement. M. Somerset a avoué qu'il « ne voyait pas pourquoi l'enseignement « dogmatique religieux doit former une « partie essentielle d'un programme scolaire. » Mais il s'est empressé d'ajouter : « Aurais-je, cependant, le droit de dire que les catholiques ne sauraient « consciencieusement penser autrement « que moi. Et si je reconnais qu'il « peut, parfois, être justifiable de décréter « que leurs convictions sont de pure pré- « jugés, et de les obliger à envoyer leurs « enfants à des écoles conduites suivant « mes propres vues, ou de les laisser éta- « blir des écoles dirigées d'après leurs « principes, tout en les forçant à soutenir « des écoles dont ils ne voudraient pas ? »

M. Somerset voudrait, toutefois, que les instituteurs protestants et catholiques fussent formés à l'enseignement dans une institution commune ; que leurs certificats ou diplômes fussent décernés d'après une même méthode ; que le système d'inspection des écoles fut uniforme et que les derniers publics fussent distribués en vue, surtout, de la somme de travail et des résultats obtenus.

L'association des instituteurs a condamné les changements que se propose d'opérer le gouvernement dans le système en général.

L'augmentation rapide de la production des céréales exigeait nécessairement l'érection de bâtiments convenables pour l'emmagasinage et l'expédition. En 1883, l'on ne pouvait emmagasiner plus de quatre mille minots de grain dans la province et les territoires. A l'heure actuelle, nous comptons cent quatre-vingt-trois et demi millions de grains dans les provinces et les territoires. Les intérêts de la province et les territoires. Les intérêts de la province et les territoires.

La mortalité dans Québec est de 32,8 par mille ; Montréal, 31,3 pour cent ; Toronto, 1,55 ; Sherbrooke, 3,20 et Saint-Hyacinthe, 4,30 ; Ottawa, 2,41 ; Winnipeg, 2,90 et Saint-Jean, 2,00.

On parle de l'établissement prochain d'un grand abattoir aux Trois-Rivières. Ces jours derniers encore le Conseil de cette ville a reçu des communications de capitalistes anglais qui s'intéressent à l'entreprise. Il s'agit d'un établissement qui exigera un capital de deux à trois cent mille piastres et qui emploiera un grand nombre d'ouvriers. Les intérêts demeurent en Angleterre.

M. Beaupré, grand maître de son ami Pacaud, de l'*Electeur*, parce que celui-ci n'a pas trouvé Paris suffisamment son goût et qu'il donne toutes ses préférences à Londres. Au cours de son épitre, qui n'est pas mal tournée, du reste, M. Beaupré trouve moyen de parler de ses amis les castors comme d'une poignée de Français qui font mine de faire la bécote entre les deux parties. M. Trudel va-t-il endurer patiemment ce nouveau soufflet ?

Le *Monde* et la *Minerve* ont repris avec vigueur le mouvement au sujet du projet de construction d'une voie ferrée sur la rive Sud.

Pour notre part, nous avons, à maintes reprises, invité les municipalités des paroisses situées sur le parcours projeté de cette voie à venir nous solliciter les secours de leur conseil municipal, et nous avons, admettons-le, avec notre humble aide, afin de réaliser une idée qui comporte l'intérêt général de la province et particulièrement de l'Est.

Nous sommes convaincus que l'encouragement et l'aide que veulent bien nous accorder ces deux confrères. Leur voix puissante, nous l'espérons, saura avec notre humble aide et les sollicitations de toute la population de la rive Sud, obtenir les secours de leur conseil municipal, et nous aurons ainsi des secours indispensables au succès de notre tâche. — *Le Quotidien*, de Lévis.

La compagnie manufacturière de coton, de Montmorency, est incorporée avec un capital de \$300,000, divisé en 300 actions de \$100 chacune. Le but de la compagnie est de fabriquer du coton pour les marchés de la Chine et autres.

Les directeurs sont : MM. Charles Ross Whitehead, Thomas Pringle, Andrew F. Gault, David Morris, de Montréal ; Herbert M. Price et Richard Turner, de Québec ; l'honorable Donald A. Macdonald, ex-lieutenant-gouverneur ; l'honorable A. Wm. Ogilvie, Robert Gowan, Jacques Grenier, Joseph O. Villeneuve, Samuel H. Ewing, James P. Cleghorn, Montréal, et F. A. Leigh, de Boston.

Certains journaux prétendent dans leur aveugle esprit de partiannerie que la cité de Québec est la seule responsable de la catastrophe du cap. Les officiers de voliers, ingénieurs, etc., etc., devaient indiquer les maisons ou les rues inhabitées, dangereuses, etc., etc., la corporation devait voir elle-même, ou exiger que les parties intéressées y voient.

Or, ceci n'a pas été fait, c'est une faute impardonnable. On a, il est vrai, averti le gouvernement d'Ottawa, et il y a neuf ans ! Mais dans quels termes l'a-t-on fait ? Et depuis neuf ans, ce danger n'augmentait-il pas chaque jour et a-t-on donné signe de vie ?

Non, pas que nous sachions. Et c'est ainsi que l'on procédera dans une ville bien surveillée où l'on aurait tant pu soupçonner de la vie des citoyens ? — *La Presse*.

L'administration des postes et des télégraphes fait procéder en ce moment à des expériences intéressantes pour tenter de relier télégraphiquement la France à l'Angleterre. Dans ce but, on a inauguré entre Douvres et Calais un fil spécial à l'aide duquel la correspondance a été établie ; la ligne sera ensuite prolongée jusqu'aux deux capitales, mais seulement lorsqu'on sera parvenu à surmonter les difficultés qui, jusqu'à présent, rendent les communications fort imparfaites.

A propos des téléphones, une innovation curieuse vient d'être mise en pratique à Londres ; son application va être demandée à Paris.

Pour suppléer au petit nombre de bureaux et de cabines mis à la disposition du public, on a eu l'idée de créer des tickets spéciaux d'une valeur de 10 sous donnant le droit au porteur d'entrer chez un abonné et de se servir de son appareil. La compagnie rachète ensuite ces tickets à 5 sous aux abonnés avec lesquels elle partage ainsi le bénéfice.

Ce système, outre les grands avantages qu'il offre au public, amènera, supposons, une énorme augmentation dans les recettes d'abonnement, car une foule de cafetiers, de marchands de tabac ou de vin et de commerçants feront installer le téléphone, espérant ainsi rembourser avec bénéfice de leurs frais.

Le frère de M. Léon Leduc, chef du bureau des traducteurs du parlement, à Québec, a été élu député d'Arras, chef-lieu du département du Pas-de-Calais. M. Leduc, le nouveau député d'Arras, chevalier de la Légion d'honneur, etc., appartient au parti républicain.

Une revue de New-York, qui s'occupe spécialement de commerce, le *Boots and Shoes*, publie une longue et intéressante étude sur le marché de chaussures au Canada. Ce travail a été fait à la suite d'une visite de l'un des rédacteurs de cette revue aux principales fabriques de chaussures de Hamilton, de Toronto, de Montréal et de Québec.

Le *Globe* annonce que M. Dalton McGarthy a résigné la présidence de l'association des instituteurs d'Ontario. On nous avait dit qu'il avait donné sa démission après le vote sur la question des Écoles mais que l'association n'avait pas tenu de séance depuis. Il est évident que sa position de président est incompatible avec son nouveau rôle.

On nous écrit de Nicolet que l'ouragan de jeudi dernier a causé des dommages considérables. Une barge à été coulée à fond par la tempête et plusieurs autres bateaux ont eu à souffrir. Ces accidents démontrent la nécessité d'achever aussitôt que possible le *Ardeur de refuge* que le gouvernement fédéral fait construire à l'embouchure de la rivière Nicolet.

La statistique mortuaire pour le mois d'août donne le résultat suivant : décès pour Montréal, 650 ; Toronto, 276 ; Québec, 212 ; Ottawa, 104 ; Saint-Jean, N. B., 82 ; Winnipeg, 76 ; Halifax, 73 ; Hamilton, 67.

La mortalité dans Québec est de 32,8 par mille ; Montréal, 31,3 pour cent ; Toronto, 1,55 ; Sherbrooke, 3,20 et Saint-Hyacinthe, 4,30 ; Ottawa, 2,41 ; Winnipeg, 2,90 et Saint-Jean, 2,00.

On parle de l'établissement prochain d'un grand abattoir aux Trois-Rivières. Ces jours derniers encore le Conseil de cette ville a reçu des communications de capitalistes anglais qui s'intéressent à l'entreprise. Il s'agit d'un établissement qui exigera un capital de deux à trois cent mille piastres et qui emploiera un grand nombre d'ouvriers. Les intérêts demeurent en Angleterre.

M. Beaupré, grand maître de son ami Pacaud, de l'*Electeur*, parce que celui-ci n'a pas trouvé Paris suffisamment son goût et qu'il donne toutes ses préférences à Londres. Au cours de son épitre, qui n'est pas mal tournée, du reste, M. Beaupré trouve moyen de parler de ses amis les castors comme d'une poignée de Français qui font mine de faire la bécote entre les deux parties. M. Trudel va-t-il endurer patiemment ce nouveau soufflet ?

Le *Monde* et la *Minerve* ont repris avec vigueur le mouvement au sujet du projet de construction d'une voie ferrée sur la rive Sud.

Pour notre part, nous avons, à maintes reprises, invité les municipalités des paroisses situées sur le parcours projeté de cette voie à venir nous solliciter les secours de leur conseil municipal, et nous avons, admettons-le, avec notre humble aide, afin de réaliser une idée qui comporte l'intérêt général de la province et particulièrement de l'Est.

Nous sommes convaincus que l'encouragement et l'aide que veulent bien nous accorder ces deux confrères. Leur voix puissante, nous l'espérons, saura avec notre humble aide et les sollicitations de toute la population de la rive Sud, obtenir les secours de leur conseil municipal, et nous aurons ainsi des secours indispensables au succès de notre tâche. — *Le Quotidien*, de Lévis.

Il y a déjà loin du temps où les colons de l'Est n'avaient que des moulins à vent et à bras pour moudre leur grain. Aujourd'hui, l'on compte un grand nombre de moulins munis par l'eau et la vapeur dans la province de Manitoba et les terri-

toires. Ceux de la « Kewatin Milling Co. » ont une capacité de 1,200 barils par jour, et les autres de 50 à 350 barils.

En voici la liste :

Localités.	Propriétaires.	Capacité.
Winnipeg.	Winnipeg Mill Co.	1,200
Winnipeg.	H. B. Co.	300
Portage la P. P.	Mill Co.	300
McGregor.	G. Rogers.	75
Carberry.	M. A. & B. Co.	250
Brandon.	A. Kelly & Co.	150
Oak Lake.	Leitch Bros.	225
Yerkes.	W. H. & Co.	100
Neomon.	Smith & Brigham.	125
Waseley.	Cook & Co.	125
Holland Head.	W. H. Bell.	300
Appelton.	D. McMillan.	300
Stewart.	J. B. Rutherford.	50
Traverse.	J. Muir.	125
Holland.	Holland & Co.	50
Regina.	Regina Mill Co.	100
Crystal City.	D. Manson & Co.	100
Keewatin.	L. W. M. Co.	1,200

Capacité totale par jour..... 4,505

Il y a aussi un moulin à farine au lac la Biche, situé à 100 milles au nord-ouest de Winnipeg, et un autre à plusieurs centaines de milles plus loin encore, dans la vallée de la Rivière-la-Paix, ce qui donne une idée de l'étendue de notre domaine à blé.

Les moulins à farine d'avoine sont au nombre de trois, situés à Winnipeg, Portage-la-Paix et Brandon. Leur capacité totale est de 275 barils par jour.

ECHOS DU JOUR

M. J. G. Scott dit que les recettes du chemin de fer du lac Saint-Jean, dans le mois d'août, ont été de \$17,000.

M. J. J. Macdonald, surintendant du chemin de fer de Temiscamingue, dit que les travaux de ballastage sur cette voie sont maintenant terminés et que les trains de voyageurs et de marchandises circulent régulièrement entre la Rivière du Loup et Edmonston, N.-B.

Le *Witness* est heureux. Son bonheur lui vient de ce que le gouverneur-général en Conseil a consenti à entendre une nouvelle députation chargée de faire valoir, auprès de Son Excellence, les raisons qui militent contre le bill des jésuites. L'audience est fixée au 15 octobre.

Pendant les huit mois expirés le 31 août dernier les exportations du Royaume-Uni, au Canada, ont été de \$3,703,000, 802 contre \$3,707,432 pendant la période correspondante de 1888. Depuis le commencement de l'année les exportations du Canada en Angleterre ont été de \$4,493,245 contre \$3,857,433 l'an passé.

Le frère de M. Léon Leduc, chef du bureau des traducteurs du parlement, à Québec, a été élu député d'Arras, chef-lieu du département du Pas-de-Calais. M. Leduc, le nouveau député d'Arras, chevalier de la Légion d'honneur, etc., appartient au parti républicain.

Une revue de New-York, qui s'occupe spécialement de commerce, le *Boots and Shoes*, publie une longue et intéressante étude sur le marché de chaussures au Canada. Ce travail a été fait à la suite d'une visite de l'un des rédacteurs de cette revue aux principales fabriques de chaussures de Hamilton, de Toronto, de Montréal et de Québec.

Le *Globe* annonce que M. Dalton McGarthy a résigné la présidence de l'association des instituteurs d'Ontario. On nous avait dit qu'il avait donné sa démission après le vote sur la question des Écoles mais que l'association n'avait pas tenu de séance depuis. Il est évident que sa position de président est incompatible avec son nouveau rôle.

On nous écrit de Nicolet que l'ouragan de jeudi dernier a causé des dommages considérables. Une barge a été coulée à fond par la tempête et plusieurs autres bateaux ont eu à souffrir. Ces accidents démontrent la nécessité d'achever aussitôt que possible le *Ardeur de refuge* que le gouvernement fédéral fait construire à l'embouchure de la rivière Nicolet.

La statistique mortuaire pour le mois d'août donne le résultat suivant : décès pour Montréal, 650 ; Toronto, 276 ; Québec, 212 ; Ottawa, 104 ; Saint-Jean, N. B., 82 ; Winnipeg, 76 ; Halifax, 73 ; Hamilton, 67.

La mortalité dans Québec est de 32,8 par mille ; Montréal, 31,3 pour cent ; Toronto, 1,55 ; Sherbrooke, 3,20 et Saint-Hyacinthe, 4,30 ; Ottawa, 2,41 ; Winnipeg, 2,90 et Saint-Jean, 2,00.

On parle de l'établissement prochain d'un grand abattoir aux Trois-Rivières. Ces jours derniers encore le Conseil de cette ville a reçu des communications de capitalistes anglais qui s'intéressent à l'entreprise. Il s'agit d'un établissement qui exigera un capital de deux à trois cent mille piastres et qui emploiera un grand nombre d'ouvriers. Les intérêts demeurent en Angleterre.

